



Crédit Agricole Centre Loire lance un appel à projets innovants agriculture et végétal

2 récompenses à la clé au sein de L'AGREEN LAB'O Village by CA !

———— APPEL A CANDIDATURES ————

Mars - Avril 2022

1/ Contexte

Dans le cadre de l'ouverture de l'AGREEN LAB'O Village by CA sur le Campus Xavier Beulin, Crédit Agricole Centre Loire lance un appel à candidature sur la thématique « Les technologies numériques au service de l'agriculture et du végétal ».

Le secteur agricole se transforme et doit aujourd'hui intégrer de nouveaux enjeux sociaux, environnementaux et économiques. En tant que première banque des agriculteurs sur son territoire, Crédit Agricole Centre Loire souhaite accompagner ces transitions. C'est dans ce cadre que son partenariat avec la métropole d'Orléans est renouvelé. 5 ans après le lancement du LAB'O Village by CA, l'AGREEN LAB'O Village by CA voit le jour et ambitionne de devenir un pôle d'excellence sur les filières numériques au service du végétal à l'échelle régionale, nationale et internationale.

En lançant cet appel à projets à l'AGREEN LAB'O Village by CA, Crédit agricole Centre Loire souhaite attirer les meilleurs projets innovants en leur offrant un accès privilégié à l'écosystème innovation orléanais et au réseau des VILLAGES by CA.

L'objectif est de détecter des entreprises innovantes à fort potentiel de développement sur le thème défini afin qu'elles soient hébergées dans ce lieu propice à l'innovation et à la création. Pour accélérer leur développement, elles pourront bénéficier d'un accompagnement adapté et d'une mise en relation avec les acteurs de l'écosystème orléanais et du réseau des VILLAGES by CA.

2/ Le thème choisi « Les technologies numériques au service de l'agriculture et du végétal »

Le domaine des « technologies numériques au service de l'agriculture et du végétal » englobe différentes catégories. Nous attendons des candidatures sur :

- Les capteurs / objets connectés
- La robotique / Drones / agroéquipement
- La collecte et analyse des données agricoles / Agriculture de précision
- La modélisation / outils d'aide à la décision

Ces catégories peuvent répondre à trois axes majeurs :

- **La Transition énergétique** : les projets ayant pour objectif de faire de l'Agriculture un secteur pionnier de la transition énergétique.
- **L'optimisation des intrants** : les projets ayant pour objectif de de la donnée pour optimiser le traitement des cultures.
- **Les capteurs innovants** : les projets ayant pour objectif de favoriser la collecte, le traitement, la modélisation et l'utilisation de la donnée pour une production / agriculture optimisée.

3/ La récompense : deux places à L'AGREEN LAB'O Village by CA !

Crédit Agricole Centre Loire a le plaisir d'offrir aux deux projets lauréats :

2 années de loyer charges comprises
pour un bureau de 20m²

+

Financement d'une POC ou d'une
expérimentation à hauteur de 2000€

2 années de loyer charges comprises
pour un bureau de 20m²

+

Financement d'une POC ou d'une
expérimentation à hauteur de 2000€

Intégrer l'AGREEN LAB'O Village by CA, c'est favoriser le développement de sa structure ou son projet grâce à un programme d'accompagnement dédié : rencontres d'experts dans différents domaines, coaching, entraînement au pitch, mentoring, entretiens de suivi, ...

Bénéficiaire de l'écosystème et des infrastructures de L'AGREEN LAB'O VILLAGE by CA c'est également avoir un accès exclusif aux différents centres de ressources (voir ci-dessous) installés au cœur du LAB'O Village by CA et bénéficier d'un appui technique précieux.

Les locaux accueillent également l'association Agreen Tech Valley qui valorise le potentiel des solutions numériques pour répondre aux problématiques agronomiques, en intégrant une approche terrain au plus proche des besoins. Le cluster regroupe des adhérents sur toute la chaîne de valeur et peut représenter un soutien indéniable pour accompagner le développement d'un projet innovant sur ce secteur.

Focus sur les centres de ressources :

Une plateforme technologique et de services unique en France :

- o **L'Industry Lab**, un lieu exclusivement dédié aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités qui met à disposition des machines et le savoir-faire de ses équipes pour permettre aux entrepreneurs de réaliser eux-mêmes, une fois formés à la Lab Academy, la maquette de leur produit jusqu'à la production des pièces en petite série à moindre coût.
- o **Le Cresitt Industrie**, labellisé Centre de Ressources Technologiques (CRT) qui aide les industriels et les laboratoires dans leurs développements en électronique communicante et instrumentation. Les thématiques technologiques du CRESITT concernent : l'électronique communicante avec les systèmes embarqués, IoT, sécurisation, communication RF courte et longue portée, RFID. Ainsi que l'instrumentation avec les systèmes autonomes, énergies, mesures CEM (plate-forme CIS), conception et mesure d'antennes, vision industrielle...
- o **Le cluster Nekoé**, l'innovation par le design de services, qui propose des accompagnements clés en main et des offres sur mesure aux organismes de la région Centre-Val de Loire, construits avec ses clients (PME, TPE, grand groupe, startup, porteur de projet, collectivité) selon leurs besoins et leurs usages.
- o **La Wild Code School Orléans**, qui propose une formation de développeur web en 5 mois : formation PHP / Symfony ou Java JEE. La pédagogie innovante de l'école numérique permet aux Wilders de travailler sur des projets d'application des startups du LAB'O, comme Alter Ego Digital, ou des entreprises présentes à Orléans à l'image du Crédit Agricole et My Orléans.
- o **Le LAB'IA Loire Valley**, qui est un centre de ressources partagées autour de la donnée et a pour but : d'informer, de conseiller et de guider nos clients afin qu'ils puissent imaginer, explorer et prototyper par eux-mêmes des solutions d'Intelligence Artificielle, avec des coûts réduits et en temps raisonnable.

La possibilité de rencontrer plus facilement des clients potentiels et de créer des opportunités de business avec les grandes et moyennes entreprises de la région Centre-Val de Loire et françaises.

L'AGREEN LAB'O c'est aussi, de par son appartenance au réseau Village by CA, une présence régionale pour un rayonnement national et international. L'hébergement à l'AGREEN LAB'O Village by CA offre également l'accès à des bureaux de passage au sein des autres Villages by CA en France et à l'international.

4/ Les conditions d'éligibilité

Au-delà du lancement de l'AGREEN LAB'O Village by CA et avec comme partenaire la métropole d'Orléans, Crédit Agricole Centre Loire souhaite aller plus loin pour affirmer son ambition de s'investir durablement dans le domaine de l'agriculture innovante.

Ainsi cet appel à candidature s'adresse à tous les porteurs de projet dont l'entreprise est immatriculée au RCS à son entrée à L'AGREEN LAB'O Village by CA (le contrat de bail sera remis contre K-Bis) et dont les conditions suivantes sont remplies :

- - Avoir un projet innovant appartenant au thème « Les technologies numériques au service de l'agriculture et du végétal », et procédant à une innovation de produit, de procédé, d'organisation ou de marketing.
- - Avoir un projet ambitieux avec un fort potentiel de croissance en termes de création de valeurs et de création d'emplois

Les porteurs de projets peuvent être de toute taille (startup, growup, PME, ETI, spin off d'un grand groupe ou d'acteurs de la Recherche et de Grandes écoles).

Le terme « porteur de projet » désigne toute personne physique ou morale, ayant déposé un dossier d'inscription à l'appel à candidature sur : <http://www.le-lab-o.fr/nous-rejoindre/devenir-resident/>

5/ Les critères d'appréciation

Les dossiers répondant aux conditions d'éligibilité seront sélectionnés sur les bases suivantes :

- Le caractère innovant et différentiant du projet,
- L'expertise et le professionnalisme de l'équipe,
- Les choix stratégiques et le potentiel de développement sur les marchés français et internationaux,
- La viabilité économique,
- Le lien avec la thématique principale

6/ Le dépôt des dossiers de candidature

Le dossier de candidature à compléter est à télécharger sur <http://www.le-lab-o.fr/nous-rejoindre/devenir-resident/>. Il doit comporter:

- Une fiche d'identité du projet
- Une présentation détaillée du projet et de la stratégie
- Une présentation du modèle économique
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité/passeport (en cours de validité) du gérant ou du président de la société Le(s) CV du(es) porteur(s) du projet
- Kbis de la société (si déjà immatriculée)

Aucun dossier ne sera restitué au candidat.

7/ Le calendrier

L'appel à candidatures est publié du 1er Février 2022 au 1er avril 2022

L'annonce des finalistes aura lieu 5 avril 2022

Les startups présélectionnées présenteront leur projet sous forme de pitch et présentation informatique lors du Comité de sélection qui se déroulera le 8 avril 2022.

L'annonce des deux startups sélectionnées est prévue le 15 avril 2022.

8/ Les engagements du candidat

Tout participant à l'appel à candidature s'engage à :

- Accepter sans réserve le présent règlement
- Garantir la sincérité et la véracité des informations qu'il fournit, toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation du dossier de candidature - Accepter la formule d'hébergement sous sa forme attribuée.
- Autoriser expressément l'AGREEN LAB'O – Antenne du LAB'O Village By CA à utiliser et diffuser leurs images (via des supports papier et internet) et les éléments caractéristiques de l'activité de leur projet. Ils acceptent par avance la diffusion des photographies pouvant être prises à l'occasion d'événements organisés au sein de l'AGREEN LAB'O – Antenne du LAB'O Village By CA. Tout dossier illisible, incomplet, portant des indications d'identité ou d'adresse fausses sera considéré comme nul.
- S'installer à l'Agreen Lab'O Village by CA avant le DATE A DEFINIR.

L'AGREEN LAB'O – Antenne du LAB'O Village By CA, et ses partenaires ne peuvent être tenus juridiquement responsables quant à la protection des idées, brevets, dossiers, modèles ou marques inventés par le candidat. Conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi n°78 – 17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants bénéficieront d'un droit d'accès et de rectification aux informations communiquées auprès du LAB'O Village by CA et de l'Agreen Lab'O Village By CA.

Le dépôt d'un dossier à cet appel à candidature implique une acceptation entière et sans réserve de ce présent règlement. En cas de force majeure, l'AGREEN LAB'O – Antenne du LAB'O Village By CA se réserve le droit de reporter, d'écourter, de proroger ou d'annuler cet appel à candidatures sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait. Les candidats s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.